



DOSSIER DE CERTIFICATION CABINES

GAMME ESSENTIELLE

SOMMAIRE

P3-15 : Certification Acoustique

P16-24 : Certification CO2

P25-28 : Certification Mousse

P29-33 : Certification Bois PEFC

P34-36 : Certification réaction au feu panneaux

P37-44 : Certification Tissus

P45-46 : Certification Origine France Garantie



CERTIFICATION ACOUSTIQUE



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

**BLABLA CUBE
ZAC de la Plaine de Clairac
35 Rue Louis Blériot
26760 - BEAUMONT-LÈS-VALENCE**

RAPPORT ACOUSTIQUE N° 15950/2024/01 du 08/01/2024

CABINE : Modèle S

Lieu : Beaumont-lès-Valence (26)

Intervenant : Théo Pialot

Dates d'intervention : 8 décembre 2023

SOMMAIRE

CHAPITRE I : INTRODUCTION

CHAPITRE II : REGLEMENTATION

CHAPITRE III : RESULTATS DES MESURES



ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

CHAPITRE I : INTRODUCTION

L'entreprise BLABLA CUBE a fait appel à un BET acoustique afin de tester les performances de son modèle de cabine Modèle S

Le présent rapport contient les résultats de ces mesures.

CHAPITRE II : REGLEMENTATION

- ISO 11957 : Mesure de la réduction du niveau de la parole par les ensembles de meubles et les enceintes.
- ISO 23351 : Détermination des performances d'isolation acoustique des cabines.
- ISO 717-1 (isolements bruits aériens).
- ISO 140-4 et ISO 16283-1 (isolements bruits aériens).

CHAPITRE III : RESULTATS

Les mesures acoustiques ont été effectuées selon les normes en vigueur le 8 décembre 2023 à l'aide du matériel suivant :

- 1 Sonomètre intégrateur de précision homologué et certifié de CLASSE 1, Nor140.
- 1 Source de bruit omnidirectionnelle, MIPRO AG300.
- 1 Amplificateur-générateur Nor282.
- Logiciel NorReview, version 6.4 de la société NORSONIC.
- Utilitaire Excel – Fiches de calcul.

Information sonomètre et calibreur :

Sonomètre		Préamplificateur		Micro		Calibreur		Fin de validité métrologique
Type	N°	Type	N°	Type	N°	Type	N°	
NOR140	1406337	Nor1209	20607	Nor1225	225556	Nor1251	34441	11/2024

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

3.1 PERFORMANCE D'ISOLATION DE LA CABINE : BRUT ET ISO 11957

La détermination des performances d'isolation acoustique de la cabine a été effectuée selon les prescriptions de la norme ISO 11957, en mesurage *in situ*.

Les autres normes utilisées lors des mesures et du traitement des données ont été les suivantes :

- ISO 717-1 (isolements bruits aériens).
- ISO 140-4 et ISO 16283-1 (isolements bruits aériens).

La cabine avait été installée conformément aux instructions du fabricant et était vide lors des mesurages. Les ouvrants de la cabine étaient fermés (hors ventilation).

La méthode de mesure consistait à générer un champ acoustique dans la salle et à mesurer la différence entre les niveaux de pression acoustique dans la salle et à l'intérieur de la cabine.

La salle de mesure utilisée lors des mesures n'était pas idéale car les durées de réverbération étaient relativement basses – proches de 0,45s. Il est en effet recommandé d'utiliser des salles dites réverbérantes.

La source sonore utilisée lors des mesures était une source omnidirectionnelle plusieurs hautparleurs. Cette source a été placée à plusieurs endroits de la pièce, dans l'espace disponible (peu de place sur la largeur) : ici 4 positions. Ces positions étant uniformément réparties autour de la cabine.

Une moyenne quadratique des résultats de mesures (niveaux de pression acoustique) a été réalisée à la source et en réception.

Descriptif de la cabine testée :

Dimensions extérieures : 100 x 107 x 217 cm (Fixe) - 222 cm (Mobile)

Dimensions intérieures : 91 x 93 x 209 cm / HSP : 200 cm

Poids : 182 kg

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

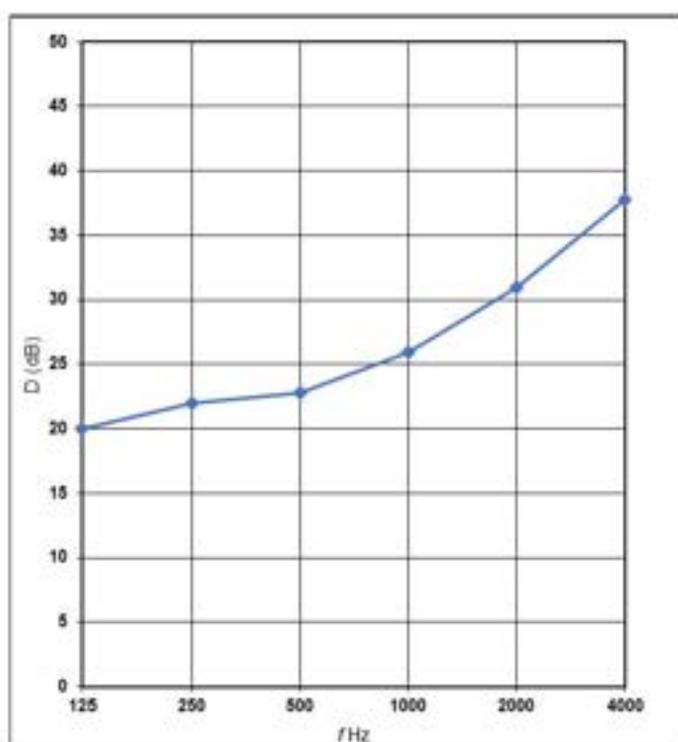
www.acoustiqueconsulting.com

Résultat ISO 11957 :

→ *Isolement acoustique apparent pondéré en pression $D'_p = 27 \text{ dB(A)}$.*

Résultats données brutes :

→ *Isolement : 25 dB(A).*



Spectre : isolement brut

Les faces les moins performantes de la cabine sont les faces avant et arrière. Le delta par rapport aux deux autres faces est de l'ordre de 2 dB(A). Une amélioration des performances ces faces permettrait à la cabine un gain du même ordre en isolements brut et apparent pondéré.

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



3.2 REDUCTION DU NIVEAU DE LA PAROLE : ISO 23351-1

La détermination de la réduction du niveau de la parole par la cabine a été effectuée selon les prescriptions de la norme ISO 23351 (méthode laboratoire), en mesurage *in situ*.

Cette méthode demande à réaliser l'essai dans une salle réverbérante. Ce n'était pas le cas ici. La salle ayant une durée de réverbération moyenne T_r de 0,45s. Nous avons donc réalisé nos mesures en suivant au plus près les demandes de la réglementation.

La cabine était bien inoccupée lors des essais.

La source sonore utilisée était une source omnidirectionnelle produisant un bruit stationnaire large bande avec une puissance d'émission acoustique constante. Le niveau de pression acoustique de la source remplissait les critères relatifs de l'ISO 3741 concernant le bruit de fond. Bruit de fond qui était ici supérieur à 30 dB(A).

Le nombre de point de mesure était conforme à l'ISO 3741. Nous avons ici utilisé 4 positions autour de la cabine.

NOTA : Les résultats sont uniquement valables pour la configuration d'éprouvette soumise à l'essai. Des changements au niveau de la taille, de la géométrie ou des matériaux peuvent conduire à des variations significatives des résultats consignés dans le rapport.

La réduction du niveau par l'éprouvette :

$$D_i = L_{WP,1,i} - L_{WP,2,i}$$

où

$L_{WP,1,i}$ est le niveau de puissance acoustique [dB re 1 pW] rayonné par le parallélépipède de référence sans l'éprouvette lorsque la source sonore est active.

$L_{WP,2,i}$ est le niveau de puissance acoustique [dB re 1 pW] rayonné par le parallélépipède de référence avec l'éprouvette lorsque la source sonore est active.

Le niveau de puissance acoustique pondéré A rayonné par l'éprouvette dans le domaine de fréquences allant de 125 Hz à 8 000 Hz est déterminé comme suit :

$$L_{W,S,A,2} = 10 \log_{10} \left(\sum_{i=1}^7 10^{(L_{W,S,2,i} + A_i)/10} \right)$$



ACOUSTIQUE CONSULTING

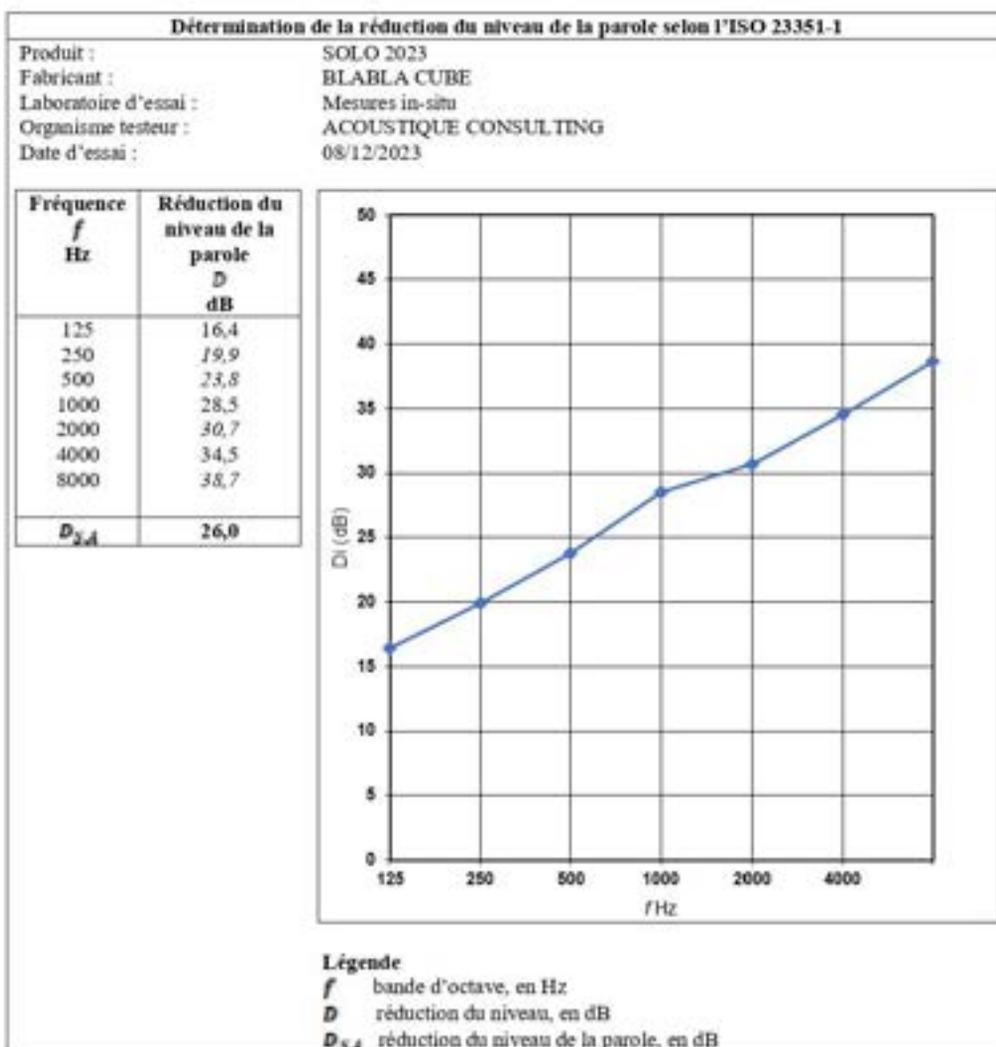
Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

La réduction du niveau de la parole est déterminée comme suit :

$$D_{S,A} = L_{W,S,A,1} - L_{W,S,A,2}$$

Résultats calculés :



ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



Bande indice	d'octave Hz	Bande							
		$L_{WP,1,i}$ dB	$L_{WP,2,i}$ dB	D_i dB	$L_{W,5,1,i}$ dB	$L_{W,5,2,i}$ dB	A_i dB	$L_{W,5,A,1,i}$ dB	$L_{W,5,A,2,i}$ dB
1	125	73	56,6	16,4	60,9	44,5	-16,1	44,8	28,4
2	250	84	64,1	19,9	65,3	45,4	-8,6	56,7	36,8
3	500	93	69,2	23,8	69	45,2	-3,2	65,8	42
4	1000	93	64,5	28,5	63	34,5	0	63	34,5
5	2000	90	59,3	30,7	55,8	25,1	1,2	57	26,3
6	4000	88	53,5	34,5	49,8	15,3	1	50,8	16,3
7	8000	75	36,3	38,7	44,5	5,8	-1,1	43,4	4,7

Le tableau ci-dessous fournit une classification générale des enceintes qui peut être utilisée sur une base volontaire lors du choix d'enceintes appropriées. Les classes A+, A, B, C et D produisent une confidentialité des conversations acceptable si le niveau du bruit de fond de la salle est au moins de 27 dB, 30 dB, 35 dB, 40 dB et 45 dB L_{Aeq} , respectivement. En d'autres termes, plus le bruit de fond est faible, plus la valeur cible de $D_{s,A}$ est élevée. Si l'enceinte est utilisée dans diverses salles, il convient de choisir la classe en fonction de la salle dans laquelle le niveau de bruit de fond est le plus bas.

Classe	A+	A	B	C	D	Non classifié
$D_{s,A}$ [dB]	> 33	> 30	> 25	> 20	> 15	≤ 15

Le classement de la cabine testée est donc ici : B

La cabine produit donc une confidentialité des conversations acceptable si le niveau du bruit de fond de la salle est au moins de 34 dB.



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

**BLABLA CUBE
ZAC de la Plaine de Clairac
35 Rue Louis Blériot
26760 - BEAUMONT-LÈS-VALENCE**

RAPPORT ACOUSTIQUE N° 15955/2024/01 du 08/01/2024

CABINE : Modèle L

Lieu : Beaumont-lès-Valence (26)

Intervenant : Théo Pialot

Dates d'intervention : 8 décembre 2023

SOMMAIRE

CHAPITRE I : INTRODUCTION

CHAPITRE II : REGLEMENTATION

CHAPITRE III : RESULTATS DES MESURES



ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

CHAPITRE I : INTRODUCTION

L'entreprise BLABLA CUBE a fait appel à un BET acoustique afin de tester les performances de son modèle de cabine Modèle L

Le présent rapport contient les résultats de ces mesures.

CHAPITRE II : REGLEMENTATION

- ISO 11957 : Mesure de la réduction du niveau de la parole par les ensembles de meubles et les enceintes.
- ISO 23351 : Détermination des performances d'isolation acoustique des cabines.
- ISO 717-1 (isolements bruits aériens).
- ISO 140-4 et ISO 16283-1 (isolements bruits aériens).

CHAPITRE III : RESULTATS

Les mesures acoustiques ont été effectuées selon les normes en vigueur le 8 décembre 2023 à l'aide du matériel suivant :

- 1 Sonomètre intégrateur de précision homologué et certifié de CLASSE 1, Nor140.
- 1 Source de bruit omnidirectionnelle, MIPRO AG300.
- 1 Amplificateur-générateur Nor282.
- Logiciel NorReview, version 6.4 de la société NORSONIC.
- Utilitaire Excel – Fiches de calcul.

Information sonomètre et calibreur :

Sonomètre		Préamplificateur		Micro		Calibreur		Fin de validité métrologique
Type	N°	Type	N°	Type	N°	Type	N°	
NOR140	1406337	Nor1209	20607	Nor1225	225556	Nor1251	34441	11/2024

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

3.1 PERFORMANCE D'ISOLATION DE LA CABINE : BRUT ET ISO 11957

La détermination des performances d'isolation acoustique de la cabine a été effectuée selon les prescriptions de la norme ISO 11957, en mesurage *in situ*.

Les autres normes utilisées lors des mesures et du traitement des données ont été les suivantes :

- ISO 717-1 (isolements bruits aériens).
- ISO 140-4 et ISO 16283-1 (isolements bruits aériens).

La cabine avait été installée conformément aux instructions du fabricant et était vide lors des mesurages. Les ouvrants de la cabine étaient fermés (hors ventilation).

La méthode de mesure consistait à générer un champ acoustique dans la salle et à mesurer la différence entre les niveaux de pression acoustique dans la salle et à l'intérieur de la cabine.

La salle de mesure utilisée lors des mesures n'était pas idéale car les durées de réverbération étaient relativement basses – proches de 0,45s. Il est en effet recommandé d'utiliser des salles dites réverbérantes.

La source sonore utilisée lors des mesures était une source omnidirectionnelle plusieurs hautparleurs. Cette source a été placée à plusieurs endroits de la pièce, dans l'espace disponible (peu de place sur la largeur) : ici 4 positions. Ces positions étant uniformément réparties autour de la cabine.

Une moyenne quadratique des résultats de mesures (niveaux de pression acoustique) a été réalisée à la source et en réception.

Descriptif de la cabine testée :

Dimensions extérieures : 200 x 150 x 217 cm (Fixe) - 222 cm (Mobile)

Dimensions intérieures : 184 x 142 x 206 cm / HSP : 198 cm

Poids : 535kg

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com
R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743
– Code APE 7112B



ACOUSTIQUE CONSULTING

Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

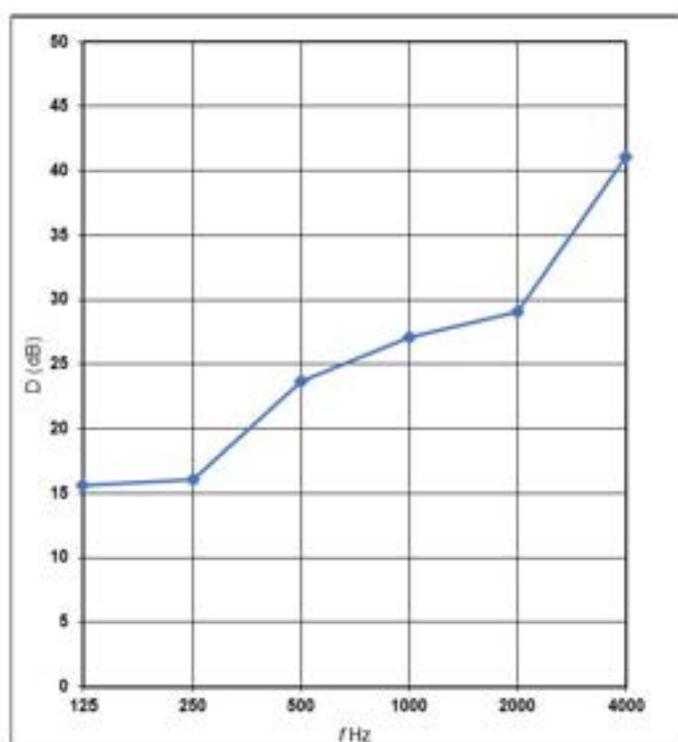
www.acoustiqueconsulting.com

Résultat ISO 11957 :

→ *Isolement acoustique apparent pondéré en pression $D'_p = 29 \text{ dB(A)}$.*

Résultats données brutes :

→ *Isolement : 26 dB(A).*



Spectre : isolement brut

Les faces les moins performantes de la cabine sont les faces avant et arrière. Le delta par rapport aux deux autres faces est de l'ordre de 2 dB(A). Une amélioration des performances ces faces permettrait à la cabine un gain du même ordre en isolements brut et apparent pondéré.

ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



3.2 REDUCTION DU NIVEAU DE LA PAROLE : ISO 23351-1

La détermination de la réduction du niveau de la parole par la cabine a été effectuée selon les prescriptions de la norme ISO 23351 (méthode laboratoire), en mesurage *in situ*.

Cette méthode demande à réaliser l'essai dans une salle réverbérante. Ce n'était pas le cas ici. La salle ayant une durée de réverbération moyenne T_r de 0,45s. Nous avons donc réalisé nos mesures en suivant au plus près les demandes de la réglementation.

La cabine était bien inoccupée lors des essais.

La source sonore utilisée était une source omnidirectionnelle produisant un bruit stationnaire large bande avec une puissance d'émission acoustique constante. Le niveau de pression acoustique de la source remplissait les critères relatifs de l'ISO 3741 concernant le bruit de fond. Bruit de fond qui était ici supérieur à 30 dB(A).

Le nombre de point de mesure était conforme à l'ISO 3741. Nous avons ici utilisé 4 positions autour de la cabine.

NOTA : Les résultats sont uniquement valables pour la configuration d'éprouvette soumise à l'essai. Des changements au niveau de la taille, de la géométrie ou des matériaux peuvent conduire à des variations significatives des résultats consignés dans le rapport.

La réduction du niveau par l'éprouvette :

$$D_i = L_{WP,1,i} - L_{WP,2,i}$$

où

$L_{WP,1,i}$ est le niveau de puissance acoustique [dB re 1 pW] rayonné par le parallélépipède de référence sans l'éprouvette lorsque la source sonore est active.

$L_{WP,2,i}$ est le niveau de puissance acoustique [dB re 1 pW] rayonné par le parallélépipède de référence avec l'éprouvette lorsque la source sonore est active.

Le niveau de puissance acoustique pondéré A rayonné par l'éprouvette dans le domaine de fréquences allant de 125 Hz à 8 000 Hz est déterminé comme suit :

$$L_{W,S,A,2} = 10 \log_{10} \left(\sum_{i=1}^7 10^{(L_{W,S,2,i} + A_i)/10} \right)$$



ACOUSTIQUE CONSULTING

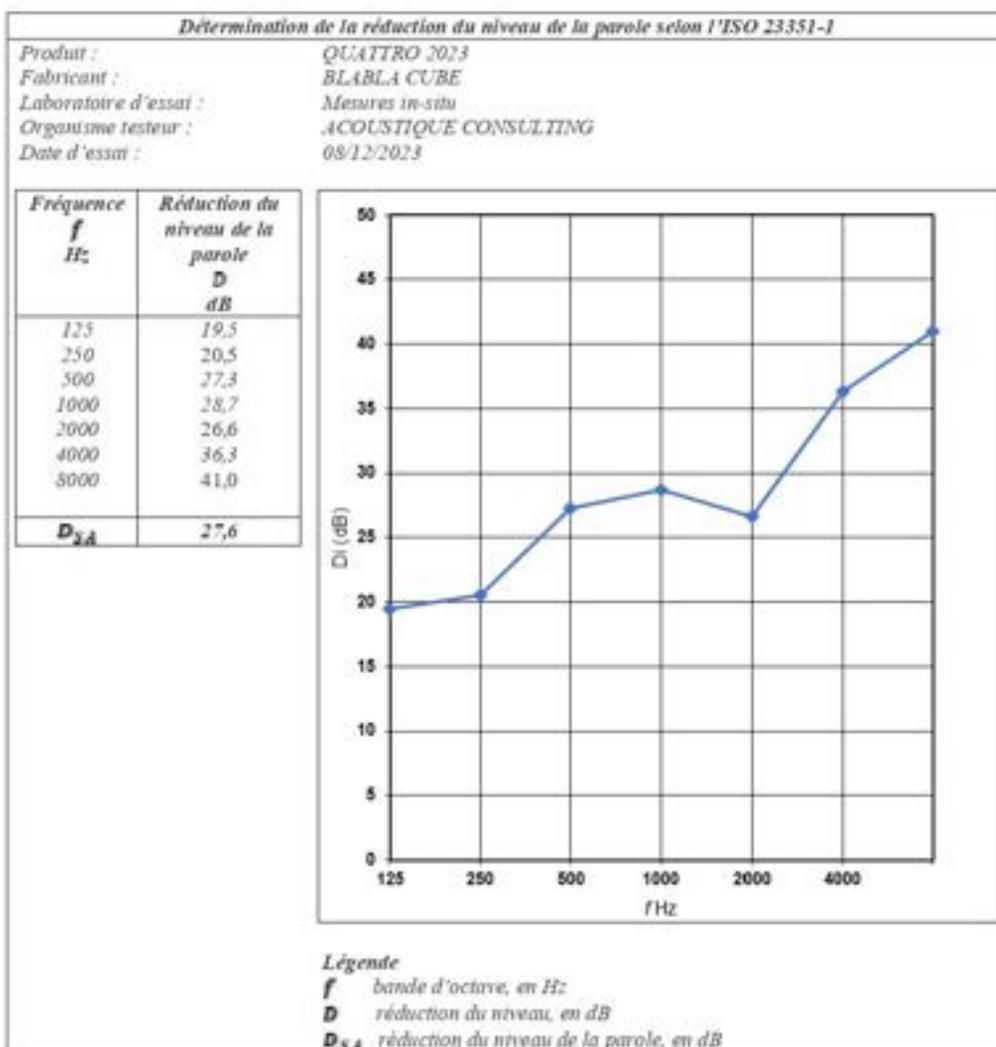
Conseil, Audit et Maîtrise d'œuvre en acoustique

www.acoustiqueconsulting.com

La réduction du niveau de la parole est déterminée comme suit :

$$D_{S,A} = L_{W,S,A,1} - L_{W,S,A,2}$$

Résultats calculés :



ACOUSTIQUE CONSULTING S.A.S au capital de 5 000 €

Siège social : 39 rue Léon Weber 69400 Villefranche sur Saône – contact@acoustiqueconsulting.com

R.C.S. Villefranche – Tarare 791 804 743 – SIRET : 791804743 000 31 – ID TVA : FR 5979 1804743

– Code APE 7112B



Bande indice	d'octave Hz	Bande							
		$L_{WP,1,i}$ dB	$L_{WP,2,i}$ dB	D_i dB	$L_{W,5,1,i}$ dB	$L_{W,5,2,i}$ dB	A_i dB	$L_{W,5,A,1,i}$ dB	$L_{W,5,A,2,i}$ dB
1	125	73	53,5	19,5	60,9	41,4	-16,1	44,8	25,3
2	250	84	63,5	20,5	65,3	44,8	-8,6	56,7	36,2
3	500	93	65,7	27,3	69	41,7	-3,2	65,8	38,5
4	1000	93	64,3	28,7	63	34,3	0	63	34,3
5	2000	90	63,4	26,6	55,8	29,2	1,2	57	30,4
6	4000	88	51,7	36,3	49,8	13,5	1	50,8	14,5
7	8000	75	34	41	44,5	3,5	-1,1	43,4	2,4

Le tableau ci-dessous fournit une classification générale des enceintes qui peut être utilisée sur une base volontaire lors du choix d'enceintes appropriées. Les classes A+, A, B, C et D produisent une confidentialité des conversations acceptable si le niveau du bruit de fond de la salle est au moins de 27 dB, 30 dB, 35 dB, 40 dB et 45 dB L_{Aeq} , respectivement. En d'autres termes, plus le bruit de fond est faible, plus la valeur cible de $D_{s,A}$ est élevée. Si l'enceinte est utilisée dans diverses salles, il convient de choisir la classe en fonction de la salle dans laquelle le niveau de bruit de fond est le plus bas.

Classe	A+	A	B	C	D	Non classifié
$D_{s,A}$ [dB]	> 33	> 30	> 25	> 20	> 15	≤ 15

Le classement de la cabine testée est donc ici : B

La cabine produit donc une confidentialité des conversations acceptable si le niveau du bruit de fond de la salle est au moins de 33 dB.



CERTIFICATION CO2



Air Conseil

Bureau d'Études Air Intérieur

RAPPORT D'ANALYSES DE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

STRUCTA INDUSTRIES
ZA Plaine de Clairac
35 rue Louis Blériot
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

Audit du 06/12/2023

<i>Rapport réalisé par</i>	<i>Signature</i>
A. ARCY, Conseiller Médical en Environnement Intérieur	

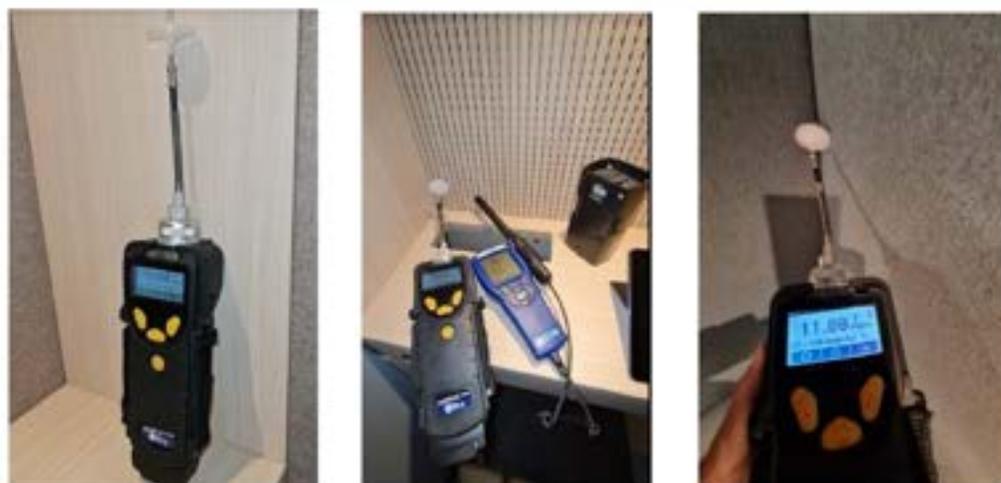
Le présent rapport est destiné à l'usage interne exclusif du client ayant commandé l'audit : ce rapport ne pourra faire l'objet de communication publique, divulgation externe à quelque tiers que ce soit sans l'accord écrit de la société Air Conseil.

Toutes les mesures effectuées sont indicatives et représentatives de la période où elles ont été réalisées.

AIR Conseil
254 rue Vendôme – 69003 LYON
Tél. : 09 72 12 86 05
SASU au capital de 2500 €
847 880 341 RCS Lyon

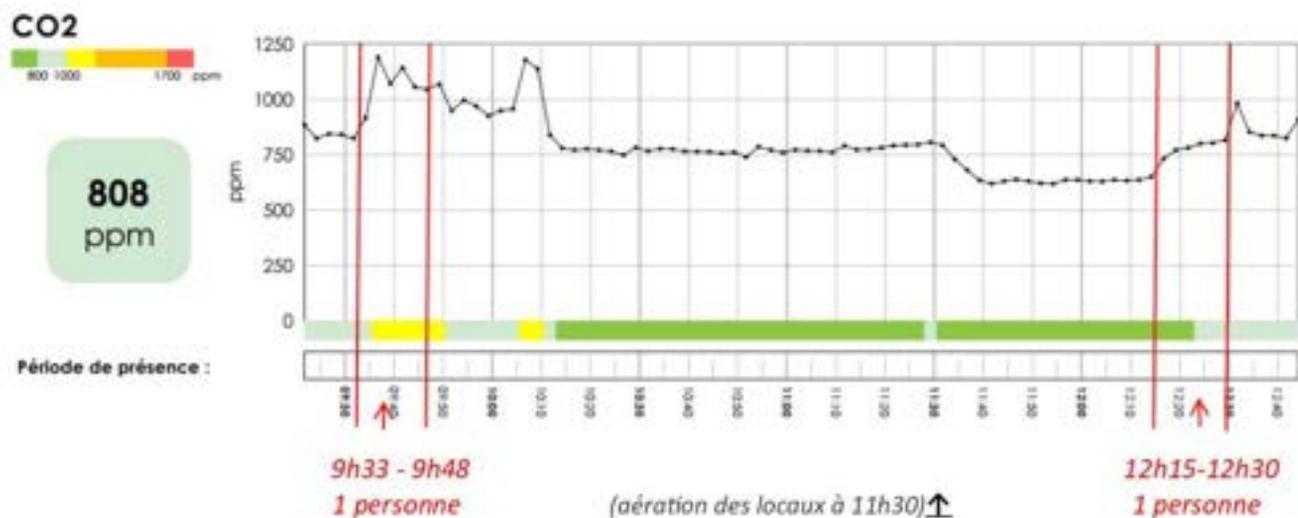
contact@air-conseil.fr
www.air-conseil.fr

MESURES EN TEMPS RÉEL À L'AIDE DE CAPTEURS



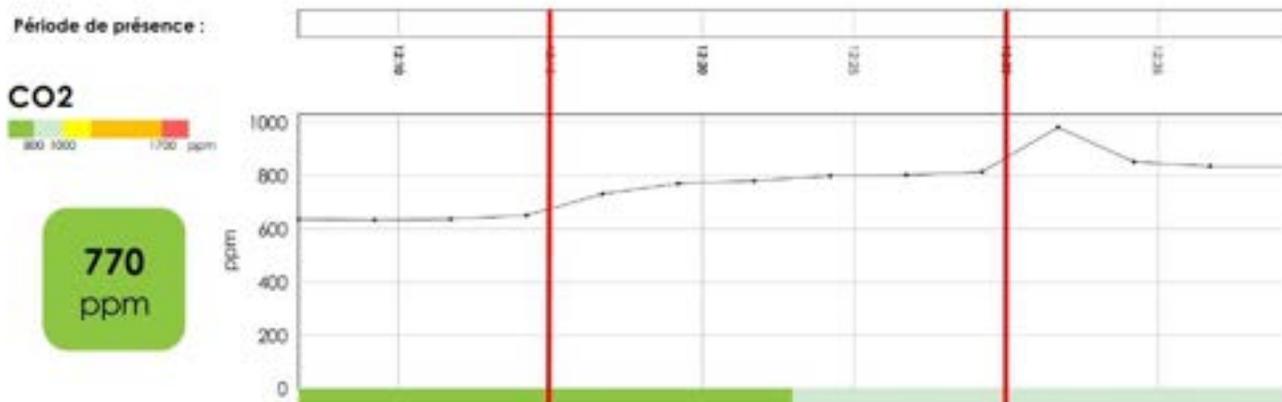
(Enregistrement du 06/12/2023)

Modèle S



Zoom sur la 2ème utilisation de la cabine (après aération des locaux) :

CO2 en ppm	12h06	12h09	12h11	12h14	12h16	12h19	12h21	12h24	12h26	12h29	12h31	12h34	12h36	12h39
	637	634	637	651	733	772	782	801	804	816	983	853	837	837
	Cabine vide				1 personne dans la cabine						Cabine vide			



Les taux de CO2 sont conformes pendant toute la durée d'utilisation de la cabine solo

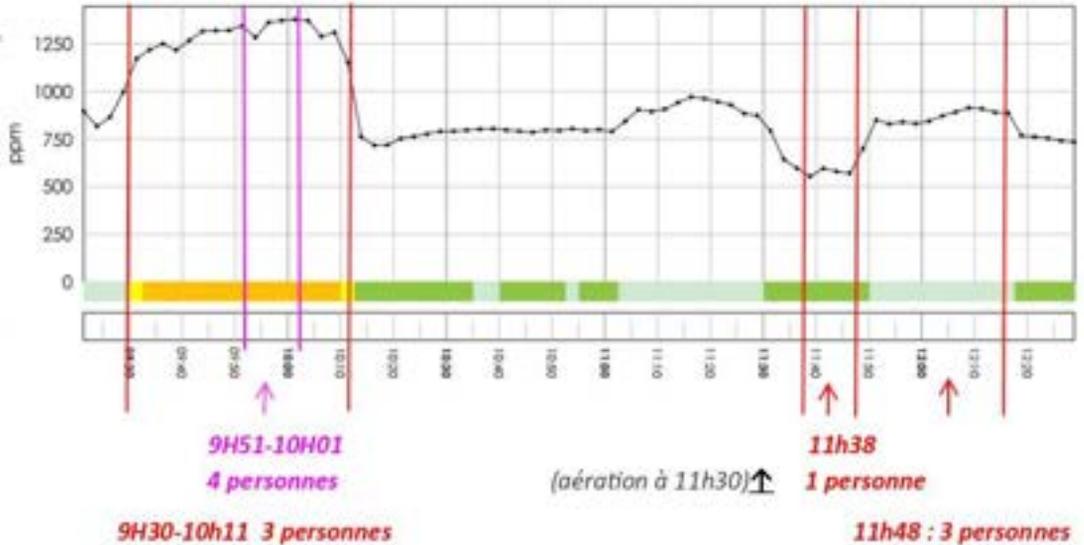
Modèle L

CO2



915 ppm

Période de présence :



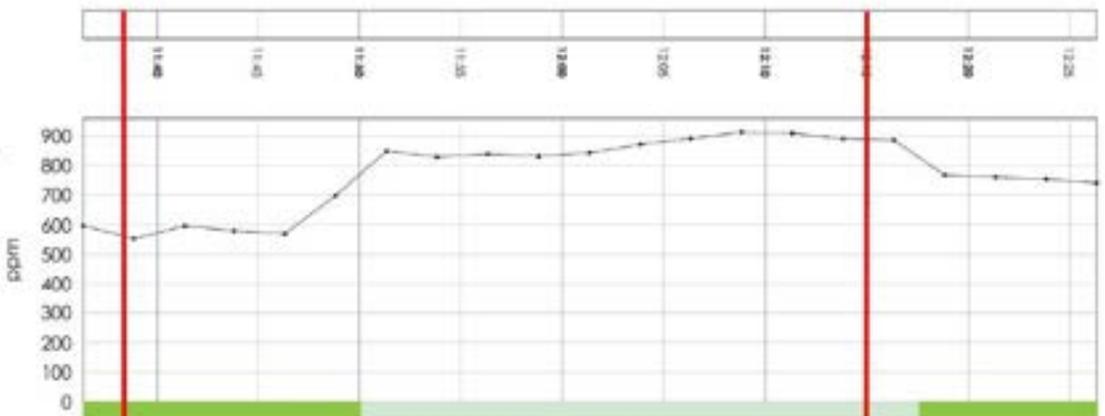
Zoom sur la 2ème utilisation de la cabine (après aération des locaux) :

	11h36	11h38	11h41	11h43	11h46	11h48	11h51	11h53	11h56	11h58	12h01	12h03	12h06	12h08
CO2 en ppm	597	554	596	580	570	699	849	829	839	831	843	871	891	913
	Vide		1 personne dans la cabine			3 personnes dans la cabine								
	12h11	12h13	12h16	12h18	12h21	12h23	12h26							
	909	890	886	768	761	754	741							
	3 personnes		Cabine vide											

Période de présence :



770 ppm



BILAN DE L'AUDIT DE LA QAI (Critère CO2 uniquement)

Les mesures de CO2 montrent un bon renouvellement de l'air dans les cabines Blabla-Cube, tant les modèles solo que Quattro, même en occupation maximale (4 personnes en Quattro et 1 en Solo).

ANNEXES

• CO2

Le dioxyde de carbone (CO2), émis par la respiration des personnes présentes dans une pièce, est un indicateur du confinement de l'air intérieur. Ainsi, plus la concentration en CO2 est élevée (elle s'exprime en PPM, Parties Par Millions), plus l'air est confiné.

Bien que le CO2 ne présente pas lui-même d'effet notable sur la santé aux niveaux rencontrés dans l'environnement, un confinement élevé est associé à une prévalence des symptômes respiratoires et à une gêne sur la concentration.

L'ambiance confinée d'une pièce peut facilement être définie par la quantité de dioxyde de carbone (CO2). Ce gaz est rejeté dans l'air lorsque nous respirons et s'accumule dans la pièce. Sa concentration permet de déterminer si une pièce est trop confinée, c'est-à-dire si le renouvellement d'air dans la pièce est correct ou non.

Un confinement trop important peut conduire à une accumulation d'éventuels polluants.

Il n'existe pas actuellement de valeurs réglementaires. Toutefois, deux valeurs permettant de décrire l'ambiance de la pièce ont été fixées par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment en France (CSTB), à partir des concentrations en CO2 mesurées :

- **Concentration supérieure à 1000 ppm de CO2** : l'ambiance de la pièce est **légèrement confinée**
- **Concentration supérieure à 1300 ppm de CO2** : l'ambiance de la pièce est **confinée**, il y a nécessité d'ouvrir les fenêtres pour renouveler l'air.



CERTIFICATION MOUSSE

TEST CERTIFICATE

N° UK - 20 - 001

This certificate confirms that:

APPLICANT : RECTICEL
ZI DE COSTET
43300 MAZEYRAT D'ALLIER
FRANCE

SAMPLE SUBMITTED:

100% POLYURETHAN FOAM C48280 – 45-50kg/m³

Has been tested at FCBA and successfully satisfied the requirements from:

**Schedule 1 part 1 of the Furniture and Furnishing (Fire) (Safety) regulations
1988, amended 1989, 1993 and 2010 (based on BS 5852: 1982 part 2)**

TEST REPORT REFERENCE:

FE 19-0451-2076 delivered on 24/02/2020 report from norm BS 5852 source 5

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE a été établie pour l'échantillon dont les résultats d'essais ont été consignés dans les rapports référencés ci-dessus. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. FCBA ne peut assurer que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé suivant les mêmes caractéristiques que l'échantillon présenté dans les rapports ci-dessus.

The present ATTESTATION OF CONFORMITY was established for the sample whose test results were consigned in the reports referred above. It cannot in any case characterize a constancy of quality in manufacturing. FCBA cannot ensure that the product was the subject of no modification and that it remains manufactured and marketed according to the same characteristics as the sample presented in the report above.

Champs-sur-Marne, 11 March 2020



Éric LAUNAY
Adjoint au Responsable des
laboratoires Essais et Mesures
du Pôle Ameublement

Nathalie SERRANT



30, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

ATTESTATION DE TEST
CERTIFICATE OF TEST

SELON LA NORME NF D 60-013 : Juin 2006
OF STANDARD NF D 60-013 : June 2006

Attestation N° **PM - 21 - 013**

Demandeur,
Client: **KABELWERK EUPEN AG**
Malmedyer strasse 9

B4700 EUPEN

Le(s) produit(s) remplit (remplissent) les exigences des normes ou règlements techniques particuliers actuellement en vigueur:
The Product fills the requirements of the standards or technical payments particular currently into force:

NF D 60-013 - Juin 2006 : Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés
Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé
Protocol for assessment of the ignitability of upholstered furniture
Ignition source equivalent to a burning 20 g paper cushion

Article AM 18 : Instruction technique relative au comportement au feu des sièges rembourrés.
Technical instruction relating to the behavior in fire of the stuffed seats.

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

The product referred below : **EUCASELECT® 2514CM / EUCASELECT® 3535CM /**
EUCASELECT® 4338CM / EUCASELECT® 5530CM

Descriptif:
Information :

Revêtement : Assise et dossier : tissu 100% polyester FR - 220 g/m² - coloris blanc
Covering : (consommable du laboratoire Feu)

Intercalaire : /
Interliner:

Rembourrage : Assise et dossier : mousse 100% polyuréthane - de 25 kg/m³ à 55 kg/m³
Foam :

Conclusion:
Conclusion :

Au vu des résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essai(s) FCBA N° FE 21-0069-0446 ; FE 21-0069-0448 ; FE 21-0069-0450 ; FE 21-0069-0452
Within sight of the test results consigned in the report of test FCBA
délivré le lundi 15 mars 2021

délivré :
Résultat :

L'association référencée ci-dessus satisfait à la norme NF D 60-013 et est conforme aux exigences de performance de l'instruction technique de l'article AM 18 modifié (Arrêté du 6 mars 2006)

Ce document n'a pas de valeur officielle et ne peut en aucun cas être assimilé à une attestation de conformité à l'article du 25 juin 1980 (modifié) : AM 18

La présente ATTESTATION DE TEST a été établie pour l'échantillon dont les résultats d'essais ont été consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. FCBA ne peut assurer que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé suivant les mêmes caractéristiques que l'échantillon présenté dans le rapport ci-dessus.

The present CERTIFICATE OF CONFORMITY was established for the sample whose test results were consigned in the referred above report. It cannot in any case to characterize a constancy of quality of manufacture. The FCBA cannot ensure that the product was not modified and that it remains manufactured and marketed according to the same characteristics as the sample presented in its present report.

Champs sur Marne, le 07/04/2021

Responsable Technique du laboratoire FCBA
du Pôle Ameublement Adjointe au Responsable des
Laboratoires Essais et Mesures
du Pôle Ameublement

Clotilde ETIEMVRE



Nathalie SERRANT

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903



Eupen, 14/06/2017

TECHNICAL SPECIFICATIONS

	Target value	Unit	tolerance
Foam type	SELECT2514CM/		
Color	light yellow		
Width	200	cm	+2/+4 cm
Height	105	cm	-0/+5 cm
Density gross	25,0	kg/m ³	+/- 5 %
Density net	23,5	kg/m ³	+/- 5 %
Compression hardn. 25%	40	N	+/- 15 %
ISO 2439 40%	55	N	+/- 15 %
65%	120	N	+/- 15 %
Tensile strength ISO 1798	40	Kpa	min.
Elongation at break ISO 1798	80	%	min.
Compression load deflection ISO 3386-1	1,40	Kpa (40%)	+/- 15 %
Compression set ISO 1856	15,0	%	max.
Fire behaviour	BS5852 Part 2 Crib 5		

The target values and tolerances from this technical data sheet, in special for the hardness requirements, are valid only for the block center.
Our foam types are free from CFC, HCFC and Formaldehyde.

JP. Doeuillet
Qualityoffice



Eupen, 29/10/2020

TECHNICAL SPECIFICATIONS

	Target value	Unit	tolerance
Foam type	Select3535CM/		
Color	brown		
Width	200	cm	+2/+4 cm
Height	105	cm	-0/+5 cm
Density gross	35,0	kg/m ³	+/- 5 %
Density net	33,0	kg/m ³	+/- 5 %
Compression hardn. 25%	100	N	+/- 10 %
ISO 2439 40%	135	N	+/- 10 %
65%	290	N	+/- 12,5 %
Tensile strength ISO 1798	80	kPa	min.
Elongation at break ISO 1798	115	%	min.
Compression load deflection ISO 3386-1	3,50	kPa (40%)	+/- 10 %
Compression set ISO 1856	5,0	%	max.

The target values and tolerances from this technical data sheet, in special for the hardness requirements, are valid only for the block center.
Our foam types are free from CFC, HCFC and Formaldehyde.

JP. Doeuillet
Quality office



CERTIFICATION BOIS PEFC



ATTESTATION DE CERTIFICATION

CERTIFICATE OF

CHAINE DE CONTRÔLE PEFC

CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / Company : SWISS KRONO SAS
45600 SULLY SUR LOIRE

N° Chaîne de contrôle : FCBA-PEFC-COC-02-00099
Chain of Custody N°

Produits Products Categories	Domaine d'application Scope	Méthode utilisée Method	Origine des matières premières Raw materials origin
050500 - Panneaux de particules Particle board	Fabricant de panneaux Panel manufacturer	Transfert en crédit de quantité Volume credit method	Certifié Certified
050501 - Panneau aggloméré Chipboard			
050502 - Oriented Strand Board (OSB) Oriented Strand Board (OSB)			
050503 - Autres panneaux de particules Other particle board			
050601 - Medium Density Fiberboard (MDF) Medium Density Fiberboard (MDF)			

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody

* standards PEFC/FR ST 2002 : 2020 et PEFC/FR ST 2001 :2020 du schéma français de certification forestière 2017-2022, traduction des standards PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 :2020 du document technique de PEFC C

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.

This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Numéro de Certificat : 00010886
Certificate Nr :

Annule et remplace N° : 00010850
Cancel and replace :

Date d'émission : 01/09/2022
Issued :

Valable jusqu'au : 31/08/2027
Valid until :

Nombre de pages / 1
Pages :

LE DÉCIDEUR
TECHNIQUE

Jérôme
MONTEFERRARIO

LE DIRECTEUR
CERTIFICATION

Alain HOCQUET



Certificate of Conformity

Certificat de Conformité

Distribution Matériaux Bois Panneaux *DMBP*

21 rue des Ardennes
75019 - Paris - France

All sites included in the scope of this certificate are listed in annex.
L'ensemble des sites concernés par cette certification se trouve en annexe.

Bureau Veritas Certification certifies that the company mentioned above meets the requirements for PEFC Chain of Custody certification according to the following standards:

Bureau Veritas Certification certifie que l'entreprise nommée ci-dessus respecte les critères définis pour la certification de la Chaîne de Contrôle PEFC énoncés dans les référentiels suivants:



Annexe 15 - 24 Mai 2013
(PEFC ST 2002:2013 – May 24th 2013)

Annexe 16 - 26 Novembre 2010
(PEFC ST 2001:2008 – November 26th 2010)

Scope – *Domaine d'activité*

Grumes, sciages, panneaux, bois de décoration (parquet, lambris, lames de terrasse, bardage), menuiseries intérieurs et extérieurs certifiés PEFC

Physical Separation – Séparation Physique

Appendix 2 – Prise en compte de l'annexe 2 (Multisite)

Certificat n° - *Certificate n°*: BV/CdC/6006132

N° d'affaire - *Account n°*: 6316990

Date - *Date*: 01/03/2016

Ce certificat est valable jusqu'au - *This certificate is valid until*: 28/02/2021

Pour Vérifier la validité de ce certificat, appelez-le: 01.41.97.00.60

To check the validity of this certificate please call +33 1.41.97.00.60

Antoine HUGUET
Wood Forest Department Head

Tout éclaircissement sur cette certification peut être obtenu auprès de l'Entreprise certifiée.

Any question concerning this certificate can be answered by the certified company.

Dernière mise à jour le - *Last update*: 24/11/2016



CERTIFICATION REACTION AU FEU PANNEAUX

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 Novembre 2002 relatif à la réaction au feu
Laboratoire agréé du Ministère de l'intérieur

N° CM-21-B-025

Valable 5 ans à compter du 06/10/2021

Matériau présenté par : SWISS KRONO
Route de Cerdon
45600 SULLY-SUR-LOIRE

Marque commerciale : GAMME PPSM

Description sommaire :

Composition globale : panneau de particules non ignifugé surfacé mélaminé avec barrière interne.
Epaisseur nominale: 12 (+/-10%) mm
Masse volumique moyenne : 750 (+/-50) kg/m³
Coloris « DECORS »

Le détail de la description du produit est indiqué dans le rapport d'essai en appui cité ci-après.

Rapport d'essais : n° 403/21/0293/A-2-v1 du 06/10/2021

Nature des essais : Essai par rayonnement

Classement : M2

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE. En accord avec le RFP, le classement M du produit ne peut être utilisé dans le cas d'une mise sur le marché comme produit de construction.

Durabilité du classement : non limitée a priori à partir de la mise en service (usage intérieur)
(Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais en annexe de ce document)

Domaine d'application : AM 9 – éléments de décoration en relief / AM 14 – cloisons coulissantes / AM 15 et 16 – gros mobilier et agencement principal / AM 18 – Siège (Structure) / Ferroviaire

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Siège social
10, rue Gallée
77420 Champs-sur-Mame
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Bordeaux
Allée de Boutaut - BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00
Fax +33 (0)5 56 43 64 80

www.fcba.fr

Bordeaux, le 06/10/2021

SIGNE

Le technicien en charge des essais

Ronan GOASDOUE

REDIGE

Le Responsable des essais

Céline REYNAUD

APPROUVE

La responsable du laboratoire de feu

Sandra WARREN

Ce document comprend 1 page pour le Procès-verbal de classement et 3 pages annexées pour le rapport d'essais.

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral soit du procès-verbal soit de la totalité du document.

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 Novembre 2002 relatif à la réaction au feu
Laboratoire agréé du Ministère de l'intérieur

N° CM-21-B-015

Valable 5 ans à compter du 09/09/2021

Matériau présenté par : SWISS KRONO
Route de Cerdon
45600 SULLY-SUR-LOIRE

Marque commerciale : GAMME PPSM

Description sommaire :

Composition globale : panneau de particules non ignifugé surfacé mélaminé avec barrière interne.
Epaisseur nominale: 12 (+/-10%) mm
Masse volumique moyenne : 750 (+/-50) kg/m³
Coloris « UNIS »

Le détail de la description du produit est indiqué dans le rapport d'essai en appui cité ci-après.

Rapport d'essais : n° 403/21/0293/A-1-v1 du 09/09/2021

Nature des essais : Essai par rayonnement

Classement : M2

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE. En accord avec le RFP, le classement M du produit ne peut être utilisé dans le cas d'une mise sur le marché comme produit de construction.

Durabilité du classement : non limitée a priori à partir de la mise en service (usage intérieur)
(Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais en annexe de ce document)

Domaine d'application : AM 9 – éléments de décoration en relief / AM 14 – cloisons coulissantes / AM 15 et 16 – gros mobilier et agencement principal / AM 18 – Siège (Structure) / Ferroviaire

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Bordeaux, le 09/09/2021

SIGNE

REDIGE

APPROUVE

Le technicien en charge des essais

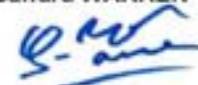
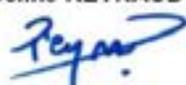
La chargée d'essais

La responsable technique feu

Ronan GOASDOUE

Céline REYNAUD

Sandra WARREN



Ce document comprend 1 page pour le Procès-verbal de classement et 3 pages annexées pour le rapport d'essais.

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral soit du procès-verbal soit de la totalité du document.



CERTIFICATION TISSUS

ESPECIFICACIONES TÉCNICAS / TECHNICAL SPECIFICATIONS / SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Composición / Composition: 100% POLIESTER

Ancho / Width / Largeur: 140 cms.

Peso / Weight / Poids: 260 gr/m²- 364 gr/ml

Resistencia al rasgado / Tear Strength / Résistance à la déchirure

Urdimbre/ Warp / Châine:

60 N ISO 13937-3:2000

Trama / Weft / Trame:

46 N ISO 13937-3:2000

Resistencia de las costuras / Seam strength / Résistance des coutures

Urdimbre/ Warp / Châine:

270 N ISO 13935-2:2014

Trama / Weft / Trame:

350 N ISO 13935-2:2014

Resistencia a la tracción / Tensile strength / Résistance à la traction

Urdimbre/ Warp / Châine:

720 N ISO 13934-2:2014

Trama / Weft / Trame:

240 N ISO 13934-2:2014

Deslizamiento de las costuras / Seam slippage / Résistance des coutures

Urdimbre/ Warp / Châine:

2,1mm at 180N ISO 13936-2:2004

Trama / Weft / Trame:

2,1mm at 180N ISO 13936-2:2004

Resistencia a la abrasión / Abrasion resistance / Résistance à l'abrasion:

Ciclos / Cycles / Cycles:

>100.000 ISO 12947-2:2016

Solidez de los colores a la luz

Colour fastness to light / Résistance à la lumière

4 ISO 105-B02:2014

Solidez a la limpieza en seco

Rubbing solvents / Résistance au nettoyage à sec

4-5 ISO 105-D01:2010

Solidez de los colores al lavado

Rubbing fastness in humid state / Résistance au nettoyage

4-5 ISO 105-X12:2016

Resistencia al pilling

Pilling resistance / Résistance au pilling

4 ISO 12945-1:2000

INSTRUCCIONES DE LAVADO / WASHING INSTRUCTIONS / INSTRUCTIONS DE LAVAGE



Lavado a máquina, máximo a 30° C con detergentes neutros.
Washing machine, maximum 30° C with neutral detergents.
Lavage à un maximum de 30° C avec un détergent neutre.



Planchar por la cara posterior, máx. 110°.
Iron only the rear side, at a maximum of 110°.
Repasser par la face arrière, 110° au maximum.



Puede lavarse en seco.
It can be dry cleaned.
Il peut être nettoyé à sec.



Evitar secar al sol.
Avoid drying in the sun.
Éviter sécher au soleil.



No usar lejía.
Do not use bleach.
Ne pas utiliser eau de Javel.



No escurrir, retorcer o centrifugar.
Do not wring, no centrifugate.
Ne pas essorer, tordre ou essorage.



No secar en secadora.
Do not tumble dry.
Ne pas sécher en machine.

ESP: Instrucciones de lavado: En caso de manchas quitar inmediatamente la suciedad con un paño y limpiar suavemente con una solución jabonosa líquida y neutral. Después limpiar con agua.

ENG: Clearing instruction in case of stains: remove the dirt directly with a tissue and then with a neutral soap solution. After clearing with pure water.

FR: Nettoyage en cas des tâches: nettoyez immédiatement la saleté avec un morceau de tissu et nettoyez doucement avec une solution de savon liquide et neutre. Après-nettoyage avec de l'eau propre.

ESP: Instrucciones en caso de lavado o limpieza en seco:

Es recomendable un programa de lavado con baja velocidad de giro de tambor de la lavadora.
El uso de detergente con blanqueador (óptico) puede cambiar el color del tejido.

ENG: Remark in case of washing or dry cleaning

Low spin drying is always recommended
The use of detergent with optical whiteners can change the colour.

FR: Remarque chez lavage ou nettoyage à sec

Tournage à basse vitesse
L'usage du détergent avec blancheur optique peut changer le coloris.



ESPECIFICACIONES TÉCNICAS
TECHNICAL SPECIFICATIONS
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

COLECCIÓN/ COLLECTION/ COLLECTION
CHANNEL

COMPOSICIÓN : 95% PES./5%NYL. (H2Oh!)
Composition : 95% PES./5%NYL. (H2Oh!)
Composition :95% PES./5%NYL. (H2Oh!)

ANCHO/width/largeur : 140 CMS.

PESO/weight/poids : 490 gr./m2 686 gr./ml

RESISTENCIA DE LAS COSTURAS Seam strength/ Résistance des coutures	URDIMBRE/warp/chaîne: 342 N	ISO 13935-2:2014
	TRAMA/weft/trame:426 N	ISO 13935-2:2014
DESLIZAMIENTO DE LAS COSTURAS Seam Slippage / Résistance des coutures	URDIMBRE/warp/chaîne: 3.40 mm	ISO 13936-2:2004
	TRAMA/weft/trame: 3.4 mm	ISO 13936-2:2004
RESISTENCIA DE ROTURA AL RASGADO Tear strength / Résistance à la déchirure	URDIMBRE/warp/chaîne: 177 N	ISO 13937-3:2000
	TRAMA/weft/trame: 96 N	ISO 13937-3:2000
RESISTENCIA A LA ABRASIÓN Abrasion resistance/ Résistance à l'abrasion	CICLOS/cycles/cycles : > 40.000	ISO 12947-2 2016
SOLIDEZ DE LOS COLORES A LA LUZ : 4 Colour fastness to light Résistance à la lumière		ISO 105-B02 :2014
SOLIDEZ A LA LIMPIEZA EN SECO : 4 Rubbing solvents Résistance au nettoyage à sec		ISO 105-D01 :2010
SOLIDEZ DE LOS COLORES AL LAVADO : 4 Rubbing fastness in humid state Résistance au nettoyage		ISO 105-X12 :2016
RESISTENCIA AL PILLING : 4 Pilling resistance Résistance au pilling		ISO 12945-1 :2000

instrucciones de lavado / washing instructions / instructions de lavage



Lavado a máquina, máximo a 30° C con detergentes neutros.
Hand wash, maximum 30° C with neutral detergents.
Lavage à la main, un maximum de 30 ° C avec un détergent neutre.



No arrugar, retorcer ni centrifugar.
Do not squeeze, wrink or spin-dry.
Ne pas presser ou essorer.



No usar lejía.
Do not use bleach.
Ne pas utiliser eau de javel.



Planchar por la cara posterior, máxima 110°.
Iron only on the rear side, at a maximum of 110°.
Repasser par la face de derrière, 110° au maximum.



Puede utilizarse el lavado en seco.
Dry cleaning can also be used.
Nettoyage à sec peut être utilisé.



Evitar secar al sol.
Avoid drying in the sun.
Éviter sécher au soleil.



No secar en secadora.
Do not tumble dry.
Ne pas sécher en machine.



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

FROCA, S.L.

is granted the OEKO-TEX® STANDARD 100 certification
and the right to use the trademark.

SCOPE

Fabrics made with yarns in raw, white or dyed of Polyester, Cationic Dyeable Polyester, Polyester FR produced with produced with fibres accepted by OEKO-TEX® having flame retardant properties, Cotton, Acrylic, Viscose, Linen, Polyamide, Tencel, Polypropylene, Modal in different percentages and their mixtures. 100% cotton and cotton/polyester printed fabrics printed with pigments and anti-stain finish. Fabrics dyed in the piece or in yarn made of cotton, viscose, linen with reactive dyestuffs or polyester with disperse dyes with or without water-repellent finish or H₂OH! (Stain release). Polyester non-woven fabrics with polyurethane coating; in black or white. Woven and knitted fabrics made of 100% polyester, polyester/ elastane or polyester/cotton in white or piece-dyed with disperse dyestuffs; heat transfer or foil print; with or without polyurethane or PVC coating. Woven fabrics for sofa made of 100% polyester, polyester/polyamide, polyester/Cationic Dyeable Polyester and polyester/ Cationic Dyeable Polyester/cotton in white and ... [Please scan QR code for full scope]

PRODUCT CLASS

II (products with direct contact to skin) - Annex 4

Further compliance information (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) can be found on oeko-tex.com/en/faq.

The certificate is based on the test methods and requirements of the OEKO-TEX® STANDARD 100 that were in force at the time of evaluation.



STANDARD 100 2006AN1364 AITEX

This certificate 2006AN1364 is valid until
15.03.2024.

SUPPORTING DOCUMENTS

- ✓ Test report : 2023OK1266
- ✓ Declaration of conformity in accordance with EN ISO 17050-1 as required by OEKO-TEX
- ✓ OEKO-TEX® Terms of Use (ToU)

Silvia Devesa Valencia
Innovation Assistant Manager

Isabel Soriano Sarriá
Chief of Innovation Area

Alcoy (Alicante) España, 2023-04-28



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

N° **CM - 21 - P - 109**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du mardi 14 septembre 2021

Matériau présenté par : **GABRIEL A/S**

Hjulmagervej 55

9000 AALBORG

Marque commerciale : **CHILI**

Description sommaire:

Type de support woven

Composition 100% polyester FR

Masse surfacique 336 g/m²

Epaisseur 1 mm

Coloris gris/ grey

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttes

Classement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux, ... Conditions d'entretien : selon préconisations du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : FE 21-0269-1432

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le jeudi 23 septembre 2021

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Responsable Technique du laboratoire Feu
du Pôle Ameublement



Bilel HAMILA



Clotilde ETIEMVRE



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

Gabriel A/S

is granted the OEKO-TEX® STANDARD 100 certification
and the right to use the trademark.

SCOPE

Woven and knitted upholstery and screen fabrics of 100% postconsumer recycled polyester, recycled polyester/polyester (99/1-23/77, 100% recycled polyester FR, wool/recycled polyester/polyamide (54/46/2%), wool /recycled polyester/polyamide/ polyester (48/41/9/2%) & recycled polyester/elastane (80/20%); woven des. Blend, Bond, Chili, Connect, Cura, Cura Screen, Cyber, Elevation, Felicity, Future Loop, Grain, Just, Lamina (w. backing), Medley Circular, Mico, Noma, Parcel Loop, Renewed Loop, Renewed Loop Screen, Repetto, Rondo, SoftNext, Step Melange Circular, Swing, Tale, Tonal, Vivid & Web; knitted des. Beyond Loop, Harlequin, Lense & Runner; woven fabrics Chili & Noma are made of yarns with flame retardant properties accepted by OEKO-TEX®

PRODUCT CLASS

II (products with direct contact to skin) – Annex 4

Further compliance information (REACH, SVHC, POP, G818401 etc.) can be found on [oeko-tex.com/en/faq](https://www.oeko-tex.com/en/faq).

The certificate is based on the test methods and requirements of the OEKO-TEX® STANDARD 100 that were in force at the time of evaluation.



This certificate 2376-391 is valid until 31.08.2024.

SUPPORTING DOCUMENTS

- ✓ Test report : 391-04
- ✓ Declaration of conformity in accordance with EN ISO 17050-1 as required by OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Terms of Use (ToU)


Anette Werner
Senior Consultant Textiles


Johnny Rodam
Business Manager

Taastrup, 2023-11-27



CERTIFICATION ORIGINE FRANCE GARANTIE



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Attribuée à :

STRUCTA INDUSTRIES

35 Rue Louis Bleriot
26760 BEAUMONT LES VALENCE
FRANCE

N° d'identification OFG : **FCBA 2108100**

L'institut technologique FCBA certifie que ladite société a été évaluée et a démontré la conformité de ces produits aux exigences du référentiel de :

ORIGINE **FRANCE** GARANTIE

Catégorie : Ameublement

Site de production	GAMME(S) PRODUIT(S)	Appellations commerciales
<i>Voir Annexe See Appendix</i>		

Sous réserve du respect continu des critères de certification Origine France Garantie, ce certificat de labellisation est valable pour une période de 4 ans.

Date de certification initiale : 08/09/2021



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Numéro de Certificat : **00013761**
Annule et remplace N° : **00004061**
Date d'émission : **05/03/2024**
Valable jusqu'au : **07/09/2025**
Nombre de pages : **2**

Pour l'organisme certificateur
**LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET**



Site de production	GAMME(S) PRODUIT(S)	Appellations commerciales
26760 BEAUMONT LES VALENCE	Cabines acoustiques Les options personnalisables pour les cabines ne sont pas concernés par la certification	BLABLA-CUBE GAMME ESSENTIELLE : Modèle S, Modèle M et Modèle L Fond plein



ZI du Poudreux
Route Samuel Champlain
14600 Honfleur
Tél : 02 31 81 66 00